

**Laboratoire de la ruralité
des Vosges**

Fiche action

Action N° 9 : Faire connaître l'action de l'État en faveur de la ruralité et les travaux du laboratoire

I Situation, contexte :

- Le laboratoire de la ruralité a été créé en juin 2021, un directeur de projet chargé de l'animer a pris ses fonctions le 15 novembre 2021 et le conseil scientifique du laboratoire a été installé en février 2022.
- Plusieurs actions de communication ont été effectuées autour du laboratoire de la ruralité, lors de sa réunion plénière le 28 juin 2022 ou lors de la visite de la Première Ministre en juillet 2022.
- Pour autant les actions de communication déjà engagées autour du laboratoire ont permis de le faire connaître des élus mais pas encore du grand public.

II Enjeux et objectifs :

- L'enjeu principal est de faire connaître :
 - l'action de l'État en faveur des territoires ruraux
 - les actions et expérimentations engagées sous l'égide du laboratoire .
- Pour ce faire, deux axes sont privilégiés :
 - une communication grand public via les médias professionnels (Vosges TV, Vosges Matin, presse quotidienne régionale, France Bleu) et les réseaux sociaux.
 - une communication plus ciblée envers les élus locaux et les experts.

III Méthode de travail :

Les actions suivantes de communication sont envisagées. Elles seront mises en place en fonction du déploiement des projets du Laboratoire et du « matériau de communication à diffuser » :

- une action de communication sera engagée avec Vosges TV sur un format de 6 séquences de 5 minutes chacune, re diffusables sur cette période.
- la réalisation d'une lettre de la ruralité mensuelle ou bimensuelle papier et/ou dématérialisée à l'intention des élus du département et des acteurs de la ruralité.
- l'organisation de « rendez-vous de la ruralité » périodiques : débats entre acteurs de terrain sur un sujet de la ruralité.
- la communication sur les réseaux sociaux relatives aux principaux événements organisés par le Laboratoire : séminaires de l'atelier des territoires « villages d'avenir », expérimentation Village bas carbone, etc
- la création d'une rubrique « Ruralité » sur le site internet de la préfecture, onglet « politiques publiques » pour y intégrer la présentation du Laboratoire, ses actions, les acteurs ainsi que les publications citées ci-dessus (lettres d'informations...)
- la réalisation d'une plaquette de communication reprenant les actions emblématiques du laboratoire à l'intention des préfets de la région.
- Dans une logique de démarche participative ou de « design thinking », des débats et échanges permettront de faire connaître les attentes et faire émerger de nouvelles idées, de nouvelles initiatives en faveur de la ruralité.
Des actions itinérantes « d'aller vers », des échanges réguliers, type « les petits déjeuners de la ruralité » seront également testés.

IV Conditions de mise en œuvre-calendrier-budget :

- 6 reportages de cinq minutes, diffusés deux fois par mois pendant un trimestre. Pour un coût de 7 344 € TTC.
- Réunion avec le bureau de la communication interministérielle pour définir le contenu des sujets qui seront portés par Vosges TV.

V Résultats :

- la page internet du laboratoire de la ruralité est mise à jour en fonction de son actualité.
- Les différents événements sont postés sur les réseaux sociaux : tweeter, facebook et LinkedIn.

- Les thématiques des reportages télévisés ont été sélectionnés et sont en attente de tournage.

VI Éléments de réplabilité :

A venir.